



Municipalité de Grand-Métis

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donnée par Chantal Tremblay, directrice générale/greffière-Trésorière de la municipalité de Grand-Métis, que le conseil tiendra le lundi 12 décembre 2022, à 19 h 00 au bureau municipal, sis au 70, chemin Kempt, une assemblée spéciale pour adopter les prévisions budgétaires 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisation. Un avis de motion pour le règlement de taxation 2021-0239 pour fixer le taux de taxes et les tarifs pour l'années 2023 sera aussi donné.

Lors de cette assemblée, une période de questions sera accordée aux contribuables présents et portera **strictement sur le budget**.

DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 01 DÉCEMBRE 2022

Chantal Tremblay,
Directrice générale / greffière-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussignée, Chantal Tremblay, en ma qualité de directrice générale secrétaire trésorière de la municipalité de Grand-Métis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal, entre 8h30 heures et 10 heures le 1^e jour de décembre 2022.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT
CE 1^e JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2022

Chantal Tremblay
Directrice générale / greffière trésorière